Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 022-212200950-20261003-26_10_011-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
22 - COTES-D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	11
• présents	10
• votants	10
• absents	1
• exclus	0

Date de convocation : 29 septembre 2026

Date d'affichage : 06 octobre 2026

Objet
Animation Pardon du 23/08/2026

De la commune LANDEBAERON

Séance du 03 octobre 2026 à 10 heures 30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

O'CONNOR Nathalie

Étaient présents :
HULLO Bernard, RIOU Olivier, LE BASTARD Christian, THORAVAL William, LE BERRE Audrey, GONCALVES Maria Inès, NICOLAS Michelle.
Procurations :
LE ROUX Eric à LE BASTARD Christian
BONNY Audrey à GONCALVES Maria Inès
Absent : HUBERT Roger

Secrétaire de séance :

LE BERRE Audrey

Madame le maire indique qu'une précédente délibération avait été prise lors du Conseil Municipal en date du 10/08/2026 pour une demande de participation de madame Anna Suignard-Bouliou, intermittent du spectacle pour une animation lors du pardon de Landébaëron (GUSO) pour un montant de 240€ pour 1h15 environ; hors il s'avère que la facture est de 242.57€.
Après délibération,
VOTE : ABSTENTIONS : 1 CONTRE : 0 POUR : 9
madame le maire est autorisée à règler la somme de 242.57€.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le 13 octobre 2026.

Publié ou notifié le .

Fait LANDEBAERON, le 16 octobre 2026

Le Maire

MAIRIE DE LANDEBAERON 22 (Côtes-d'Armor) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

P.o. l'adjoint
Riou Olivier